

Mineure en composition et arrangement jazz

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-610-4-6








CYCLE 1^{er} cycle

TITRE Mineure en composition et
OFFICIEL arrangement jazz

TYPE Certificat

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

- Admission à l'automne
- Nouveau programme
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Ouvert sur les pratiques jazz, classique et numériques
-  Formation spécialisée en écriture pour le jazz
-  Éléments de formation en direction de bigband

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Jean-Nicolas Trottier 514 343-6111, poste 32784
jean-nicolas.trottier@umontreal.ca

Ronald Di Lauro 514 343-6111, poste 32784
ronald.di.lauro@umontreal.ca

Joëlle Desnoyers, TGDE
joelle.desnoyers@umontreal.ca

Présentation

Le programme de mineure en composition et arrangement jazz vise principalement à développer la maîtrise des techniques de composition propres au jazz à travers l'écoute d'enregistrements, l'analyse de partitions et des exercices d'écriture.

Les étudiants sont amenés à produire des compositions dans différents styles de jazz (blues, bebop, hard bop, modal, fusion, moderne et contemporain, etc.) tout en étant dirigés vers la découverte d'un style d'écriture personnel. Le programme permet également d'acquérir des connaissances approfondies en arrangement jazz, démarche qui consiste à utiliser les éléments de base d'une composition jazz (la forme, la mélodie, l'harmonie) pour concevoir une oeuvre authentiquement personnelle en manipulant les éléments à sa disposition (le rythme, le tempo, le style, les substitutions harmoniques, l'instrumentation, l'orchestration, etc.) tout en gardant la thématique de la composition originale reconnaissable.

Le programme repose sur une formation solide en harmonie et arrangement jazz, ainsi qu'une connaissance du répertoire, selon une perspective historique et analytique. Au coeur du programme, on retrouve un enchaînement de quatre ateliers de composition et arrangement jazz qui offriront une introduction rigoureuse aux diverses techniques propres à la composition jazz et qui favoriseront le développement du potentiel de chaque étudiant et étudiante.

Objectifs

Le programme de mineure en composition et arrangement jazz vise principalement à développer la maîtrise des techniques de composition propres au jazz à travers l'écoute d'enregistrements, l'analyse de partitions et des exercices d'écriture. Les étudiants sont amenés à produire des compositions dans différents styles de jazz (blues, bebop, hard bop, modal, fusion, moderne et contemporain, etc.) tout en étant dirigés vers la découverte d'un style d'écriture personnel. Le programme permet également d'acquérir des connaissances approfondies en arrangement jazz, démarche qui consiste à utiliser les éléments de base d'une composition jazz (la forme, la mélodie, l'harmonie) pour concevoir une oeuvre authentiquement personnelle en manipulant les éléments à sa disposition (le rythme, le tempo, le style, les substitutions harmoniques, l'instrumentation, l'orchestration, etc.) tout en gardant la thématique de la composition originale reconnaissable.

Le programme repose sur une formation solide en harmonie et arrangement jazz, ainsi qu'une connaissance du répertoire, selon une perspective historique et analytique. Au coeur du programme, on retrouve un enchaînement de quatre ateliers de composition et arrangement jazz qui offriront une introduction rigoureuse aux diverses techniques propres à la composition jazz et qui favoriseront le développement du potentiel de chaque étudiant.

Forces

- Formation solide en harmonie et arrangement jazz
- Développement d'une démarche créatrice originale en composition jazz
- Professeurs qui sont parmi les compositeurs et arrangeurs les plus en demande sur la scène québécoise
- Spécialisation unique au Québec en direction de Bigband

Perspectives d'avenir

- Carrière comme compositeur et arrangeur dans le monde du jazz
- Carrière comme chef d'orchestre dans le monde du jazz
- Complément à la carrière d'interprète dans le monde du jazz

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **MUSICIEN**
- **MUSICOLOGUE**
- **INSTRUMENTISTE**
- **CRITIQUE D'ART**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale * (Voir rubrique Remarques)
- présenter les documents exigés (Voir rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50\$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou

DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

La qualité des compositions et arrangements soumis est un critère déterminant dans la sélection des candidats

Remarques

- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Documents exigés:
 - de deux à cinq compositions - partitions et enregistrements
 - d'un curriculum vitae mettant en valeur l'expérience dans le domaine de la composition jazz et de la musique en général;
 - d'une lettre de présentation
 - des relevés de notes du candidat
- La lettre de présentation doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection
- L'audition jazz doit être composée d'un standard jazz et d'une improvisation dans une structure de blues. Le répertoire type à présenter est détaillé sur le site de la Faculté de musique
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
 - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
 - compléter le formulaire « Frais audition et /ou entrevue » en ligne
 - déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Jazz et musiques du monde	Majeure	60 crédits	1-615-2-6	Jour Soir
Musique - Écriture	Majeure	60 crédits	1-620-2-0	

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.




Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- De 2 à 5 compositions (partitions et enregistrements)
- Relevés de notes

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2022** 
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2022** 
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2022** 

Structure du programme (1-610-4-6)

Version 00 (A21)

Ce programme totalise 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1301	Atelier de composition jazz 1	3.0S	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J
MCT 1302	Atelier de composition jazz 2	3.0J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J			

Bloc 70B Écriture et analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1791	Harmonie jazz au clavier 1	2.0S	MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J
MIN 1792	Harmonie jazz au clavier 2	2.0S	MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J	MTE 1403	Atelier de composition contemporaine 1	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J	MTE 1404	Atelier de composition contemporaine 2	3.0J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J	MTE 2117	Orchestration par section	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J	MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J			

Bloc 70C Musique, histoire et société

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1500	African-American Literature	3.0J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0S
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J			

Bloc 70D Communication et outils professionnels

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0J	MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0
EMU 2312	Technique de direction - étude de la partition	2.0J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0J	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J

Bloc 70E Sciences et technologie de la musique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S	MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0S	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0S	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S

Bloc 70F Musique d'ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1262	Ensemble	1.0	MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1263	Ensemble	1.0	MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1281	Chorale	1.0J	MUE 1521	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1282	Chorale	1.0J	MUE 1522	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1283	Chorale	1.0J	MUE 1551	Jam-Session 1	2.0S
MUE 1341	Gamelan	1.0S	MUE 1552	Jam-Session 2	2.0S
MUE 1342	Gamelan	1.0S	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1343	Gamelan	1.0S	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0	MUE 1631	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1362	Chorale jazz	1.0	MUE 1632	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0J	MUE 1641	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0J	MUE 1642	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1421	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0J	MUE 1643	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1422	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0J	MUE 1644	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J	MUE 1645	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J	MUE 1646	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J			

Bloc 70G Instrument

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 1493A	Violon jazz 1	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 1493B	Violon jazz 2	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 1563A	Percussions jazz et musiques du monde	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 1563B	Percussions jazz et musiques du monde	3.0

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant s'inscrit à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres; la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Certificat en composition et arrangement jazz. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

